



À l'attention du responsable des affectations/de l'information/de la santé

L'abus de tabac, d'alcool et de drogues illicites coûte 40 milliards de dollars aux Canadiens, selon une nouvelle étude

OTTAWA (Ont.), 26 avril 2006 – Selon une étude rendue publique aujourd'hui, l'abus de substances constitue un fardeau important pour l'économie canadienne, directement par les coûts imposés aux systèmes de santé et de justice pénale, et indirectement par les pertes de productivité découlant de l'invalidité et des décès prématurés. Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), organisme national canadien de renseignements sur les toxicomanies, estime que le coût total annuel de l'abus de substances au pays se chiffre à 39,8 milliards de dollars (selon des données de 2002), soit 1267 \$ par Canadien.

L'étude met en évidence les éléments suivants :

- les substances licites (tabac et alcool) représentent près de 80 % du coût total de l'abus de substances (79,3 %) et les drogues illicites, les 20,7 % restants;
- le tabac entraîne les coûts les plus importants, soit 17 milliards de dollars (42,7 %);
- l'alcool impose des coûts de 14,6 milliards de dollars (36,6 %);
- les coûts pour les drogues illicites sont évalués à 8,2 milliards de dollars (20,7 %).

Les conséquences de l'abus de substances étaient relativement les mêmes dans tout le pays, sauf dans les territoires, où les coûts étaient plus élevés que dans les provinces. Pour une répartition détaillée des coûts, notamment par province et territoire, veuillez consulter l'étude *Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002 : Points saillants*.

« Les coûts de l'abus de substances au Canada sont importants et ils sont en hausse », a affirmé Michel Perron, directeur général du CCLAT. « L'étude sur les coûts pourrait contribuer à renverser cette tendance si nous réussissons à convaincre les gouvernements et les intervenants d'accorder une grande priorité à l'abus de substances dans le programme gouvernemental. Il s'agit d'un pas important qui nous permettra de mieux attribuer les ressources en vue de diminuer le fardeau qu'imposent à la société canadienne les décès et les maladies attribuables à l'abus de substances. »

Comparer les coûts de l'abus de substances

La première étude canadienne sur les coûts, publiée en 1996 par le CCLAT selon des données de 1992, estimait le coût total de l'abus de substances à 18,5 milliards de dollars. Les auteurs de la nouvelle étude déconseillent cependant de faire des comparaisons directes avec l'étude précédente. Les méthodes d'estimation des coûts ont évolué depuis, et les données utilisées dans une étude n'étaient pas toujours disponibles pour l'autre. L'inflation et les changements démographiques rendent également difficiles les comparaisons. Même s'il n'est peut-être pas possible d'établir la véritable ampleur des changements survenus dans les coûts de 1992 à 2002, il ne fait aucun doute qu'ils ont augmenté.

Canadian Centre on Substance Abuse

75 Albert Street, Suite 300, Ottawa, Ontario K1P 5E7 Tel: (613) 235-4048 Fax: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 300, Ottawa (Ontario) K1P 5E7 Tél.: (613) 235-4048 Téléc.: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>



Le nombre de décès et de maladies attribuables à l'abus de substances constitue une comparaison encore plus éloquente :

- L'alcool est un plus gros problème en 2002 qu'en 1992. *L'augmentation des décès et des maladies attribuables à l'alcool entre 1992 et 2002 pourrait être liée à des changements dans les habitudes, notamment la consommation plus fréquente de cinq verres ou plus en une seule occasion.*
- La consommation de tabac est stable ou a diminué. *La réduction du nombre de décès et de maladies attribuables au tabac pourrait être le résultat de l'amélioration des mesures de contrôle du tabagisme instaurées dans les années 1980 et 1990.*
- La consommation de drogues illicites a augmenté de façon substantielle. *Par exemple, le nombre de décès attribuables à la drogue a plus que doublé entre 1992 et 2002, ce qui est dû en grande partie à un nombre accru de surdoses et à la propagation de l'hépatite C, qui n'avait pas été mesurée dans l'étude de 1992.*

« La méthodologie utilisée pour cette étude est complexe, et il importe de préciser que l'estimation des coûts sociaux ne consiste pas en un simple exercice comptable », a déclaré Jürgen Rehm, scientifique chevronné du Centre de toxicomanie et de santé mentale et chercheur principal de l'étude *Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002*. « Les résultats de l'étude se fondent sur des théories et des hypothèses économiques solidement étayées et constituent une estimation exacte des répercussions de l'abus de substances pour le Canada. Lorsque diverses hypothèses auraient pu permettre d'estimer les coûts, l'approche la plus prudente a été systématiquement retenue. »

Partenaires

L'étude sur les coûts a été entreprise par le CCLAT en partenariat avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies (AADAC), la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (FMLD), l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSSQ), le ministère de la Santé et du Mieux-être du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique, Promotion et protection de la santé de la Nouvelle-Écosse, Santé Canada ainsi que Sécurité publique et Protection civile Canada. L'étude a été pilotée par un comité directeur formé de représentants du gouvernement, d'organismes de lutte contre les toxicomanies, du secteur privé et du milieu universitaire.

Il est possible de consulter les points saillants de l'étude *Les coûts de l'abus de substances 2002* sur le site www.cclat.ca. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, [cliquez ici](#).

-30-

Au sujet du CCLAT

Le CCLAT est l'organisme national canadien de renseignements sur les toxicomanies et est subventionné par Santé Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue. Établi en 1988 par une loi du Parlement, il fournit des renseignements et des conseils objectifs et factuels visant à réduire les méfaits de l'alcoolisme et des toxicomanies sur la santé, la société et l'économie.

Canadian Centre on Substance Abuse

75 Albert Street, Suite 300, Ottawa, Ontario K1P 5E7 Tel: (613) 235-4048 Fax: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 300, Ottawa (Ontario) K1P 5E7 Tél.: (613) 235-4048 Téléc.: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>



Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Brooke Bryce

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)

Tél. : (613) 235-4048, poste 243

Courriel : bbryce@ccsa.ca

Canadian Centre on Substance Abuse

75 Albert Street, Suite 300, Ottawa, Ontario K1P 5E7 Tel: (613) 235-4048 Fax: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

75, rue Albert, bureau 300, Ottawa (Ontario) K1P 5E7 Tél.: (613) 235-4048 Téléc.: (613) 235-8101 Internet: <http://www.ccsa.ca>